

9 rue Juliette Récamier 69006 Lyon

BON DE COMMANDE

BLICKO 24 CHEMIN DE CHARRIERE BLANCHE

69130 ECULLY

(Tel.: 09.74.37.14.40)

Lyon, le jeudi 14 septembre 2023

REFERENCE A RAPPELER OBLIGATOIREMENT SUR VOTRE FACTURE

Référence: 44/OSTW/1043012/1086681/3555/1803/0006

Locataire: PIJOFF Evelyne - Tel: 04 72 62 11 96

Bâtiment: 01 Etage: 03

Objet : Fuite chauffe eau

Lieu de l'intervention	Contact sur place	Adresse facturation
LE SAINT ROMAIN 13 15 17 19 RUE SAINT ROMAIN		Madame BLANC Aimée C/ ROSIER-MODICA
69008 LYON		9 rue Juliette Récamier 69455 Lyon Cedex 06

Madame, Monsieur,

Suite à votre devis n°DE1535 du 03/09/2023, d'un montant de 728.20 €, nous vous donnons accord pour les travaux mentionnés en objet.

Nous vous demandons d'accuser réception de notre demande, et de nous faire savoir la suite apportée.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Assistant(e): PILLOT Charline Gestionnaire: CHRIKI Anissa Tel.: 04.72.44.73.71 Tel.: 04.72.44.66.32

Risque amiante et plomb : Cet immeuble est susceptible de contenir du plomb ou de l'amiante, merci de vous rapprocher de nos services afin d'obtenir une copie des diagnostics. De plus, si vous êtes amenés à intervenir sur, ou à proximité, d'un élément susceptible de contenir de l'amiante, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin que nous puissions faire réaliser, au préalable, un repérage amiante avant travaux en application de l'arrêté du 16 juillet 2019.

MERCI D'ADRESSER VOTRE FACTURE PAR MAIL AU FORMAT PDF A L'ADRESSE SUIVANTE : fournisseurs@rosier-modica.fr

Dans le cadre du respect des données personnelles, les informations transmises (notamment numéros de téléphone et adresses mails) doivent être conservées uniquement pour la durée nécessaire à l'exécution de votre mission et détruites une fois celle-ci achevée. Nous vous remercions également de ne pas les faire figurer sur votre devis et facture ou toute autre correspondance.



ATTESTATION TVA SIMPLIFIEE

IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je sousigné(e):

Nom: RŌSIÈR-MODICA

Adresse: 9 rue Juliette Récamier Commune: Lyon Cedex 06 Code postal: 69455

NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux.

Immeuble concerné: LE SAINT ROMAIN 13 15 17 19 RUE SAINT ROMAIN 69008 LYON

NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les

travaux:

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
 - Les planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
 - · Les huisseries extérieures
 - Les cloisons intérieures
 - Les installations sanitaires et de plomberie
 - · Les installations électriques
 - Le système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)
- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Lyon, le 14/09/2023

Signature du client ou son représentant :

ORALIA Rosier Modica S.A.S. au capital de 3 000 000 €uros 9, rue Juliette Récamier

69006 LYON Tél. 04 72 44 00 16 - Fax 04 72 44 99 21 SIREN 312 516 743 - APE 703 C

0